

PASTILLES pH (Phenol Red)

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

<u>NOM GENERIQUE</u>	PASTILLES pH ("Phenol Red")
UTILISATION	Réactif en pastilles pour la mesure du pH (trousses d'analyses).
FABRICANT	LABORATOIRE PAREVA Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07
N° d'appel d'urgence	04.91.75.25.25 (Centre Antipoison de MARSEILLE)

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

Pastilles comprenant moins de 1% de colorant (rouge de phénol) formulé avec des stabilisants, excipients et adjuvant de pastillage.

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

Aucun danger lorsque le produit est utilisé tel qu'indiqué.

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LA PEAU	Rincer abondamment à l'eau.
CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer abondamment à l'eau.
INGESTION	Faire boire environ beaucoup d'eau. Consulter un médecin ou le centre antipoisons.
INHALATION	Sans objet.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

DANGERS SPECIFIQUES	Aucun (produit non combustible).
MOYENS D'EXTINCTION	Tous les moyens de lutte contre l'incendie sont autorisés.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

NETTOYAGE	Balayer la surface puis rincer avec beaucoup d'eau.
-----------	---

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATIONS	Précautions d'usage à la manipulation des produits chimiques domestiques.
STOCKAGE	Dans l'emballage d'origine, bien fermé, au sec.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

Pas de précautions particulières.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE : pastilles de couleur orangée et inodores
pH à 25°C :-
DENSITE :-
SOLUBILITE DANS L'EAU : soluble dans l'eau en toutes proportions.

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE La préparation est stable dans des conditions normales de stockage.
REACTIVITE Pas d'incompatibilité physique ou chimique.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Produit de faible toxicité. Peu dangereux dans les conditions normales d'utilisation.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Pas d'informations disponibles concernant la formulation.

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

Voir les réglementations locales pour l'élimination des eaux résiduelles .

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Préparation non soumise à la réglementation sur les transports de marchandises dangereuses.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

Non soumise à la réglementation sur l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

Toutefois, nous conseillons les indications suivantes :

Phrases S 2 - Conserver hors de la portée des enfants.
26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.